

MOHAMED AMEUR. “La réforme avec les MRE”

Entre des compatriotes coincés en Libye ou au Japon et d'autres MRE touchés par la fièvre contestataire, le ministre en charge de la communauté marocaine à l'étranger a du pain sur la planche.

Combien reste-t-il de Marocains en Libye et sont-ils en danger ?

Depuis le début de la crise, nous avons évacué 12 000 Marocains par voies maritime et aérienne. C'est la première fois que le Maroc mène une opération de rapatriement d'une telle envergure. A ce jour, il reste 90 000 Marocains en Libye et tout le pays est consi-

IL RESTE 90 000 MAROCAINS EN LIBYE ET TOUT LE PAYS EST CONSIDÉRÉ COMME UNE ZONE À RISQUE.

déré comme une zone à risque. L'ambassade et nos deux consulats sont en alerte permanente et restent à la disposition de nos ressortissants.

Que compte faire votre ministère pour les Marocains résidant au Japon ?

Après la catastrophe qui a frappé le Japon, nous avons lancé une opération de rapatriement de nos ressortissants comme pour la Libye. Tout au long de cette semaine, plus d'une centaine de Marocains ont été ramenés au pays. La communauté marocaine résidente au Japon est composée essentiellement de cadres et d'étudiants qui vivent à Tokyo et dans sa banlieue. Quant aux Marocains qui résident dans



Mohamed Ameer

les agglomérations les plus touchées par le tsunami, ils sont tous sains et saufs.

Les MRE participent aussi aux mouvements de contestation du 20 février et réclament leurs droits politiques. Comment comptez-vous y répondre ?

Les MRE, au même titre que tous les autres Marocains, sont concernés par le vaste chantier de réformes lancé par le souverain. Les MRE participeront, eux aussi, à la réforme constitutionnelle. ■

Propos recueillis par
AÏCHA AKALAY